

Les subsides

[Traduction]

Le gouvernement ne fait pas preuve de discrimination à l'égard du secteur à but non lucratif dans la répartition des fonds du programme Défi' 86. Cette année, les entreprises du secteur privé participent plus activement au programme; le nombre des demandes est de 26 p. 100 supérieur à l'année dernière. Les demandes des organismes à but non lucratif sont à peu près aussi nombreuses que l'année dernière. Dans ces conditions, on doit s'attendre tout naturellement à ce qu'une plus grande partie des fonds disponibles soit orientée vers le secteur privé, comparé à l'année dernière. Comme je l'ai dit, conformément à la stratégie de planification l'emploi, nous accueillons à bras ouverts la participation du secteur privé. J'ai du mal à comprendre pourquoi certains députés refusent absolument que de jeunes étudiants obtiennent des emplois qui d'ordinaire, au sein du secteur privé, durent plus longtemps, fournissent de meilleurs salaires et qui leur permettent d'acquérir une expérience pratique réelle. Car c'est dans le secteur privé qu'une fois diplômés, la grande majorité d'entre eux trouveront un emploi permanent et rémunérateur. Il n'y a pas de quota. Nous nous efforçons de favoriser un bon équilibre au niveau national entre les emplois du secteur privé et les emplois du secteur non privé. Nous songeons d'abord et avant tout aux étudiants et à leurs carrières futures.

● (1640)

À ce jour, 77 millions de dollars ont été octroyés au secteur à but non lucratif. Assurément, celui-ci crée un très grand nombre d'emplois et vient en aide à un grand nombre de nécessiteux. Notre objectif est d'aider les jeunes à s'engager dans une voie qui à la longue sera avantageuse pour eux. Ils doivent accrocher leurs espoirs et leurs aspirations à des emplois qui leur ouvriront un monde de perspectives.

[Français]

Monsieur le Président, cette année le gouvernement a consacré quelque 700 millions de dollars au Programme d'emploi et de formation des jeunes. Ce montant représente quelque 40 p. 100 du total des crédits alloués à la planification de l'emploi. En outre, le gouvernement versera 30 millions de dollars afin d'embaucher des milliers de jeunes pendant les opérations du recensement cet été. Et, par l'intermédiaire du réseau des 450 centres d'emplois du Canada pour étudiants, nous collaborons, encore une fois, avec les entreprises, les organismes locaux et les gouvernements afin de procurer des emplois à un nombre d'étudiants pouvant s'élever jusqu'à 435,000, peut-être plus.

Il n'est pas nécessaire de vous rappeler que ces étudiants ont besoin de notre appui ainsi que de la coopération de tous les secteurs de la société.

Mais je voudrais mettre l'accent sur le mot «emploi». Notre tâche consiste à travailler en étroite collaboration avec les autres secteurs de la société pour aider les jeunes et, en particulier, ceux qui ont décroché un emploi ou qui pourraient le faire: Aider les jeunes.

[Traduction]

L'un des volets de Défi 86 s'adresse tout spécialement aux jeunes susceptibles d'abandonner l'école ou qui ont des difficultés d'apprentissage. Il s'agit d'un projet-pilote lancé en 1985 et appelé Ateliers préparatoires à l'emploi. Ces ateliers sont menés en association avec des organismes communautaires,

des entreprises, des agences de services sociaux et des conseils scolaires locaux. Cette association permet de s'assurer que les groupes cibles franchissent les obstacles à leur participation ultérieure à la population active. La combinaison d'ateliers et de séances de formation en cours d'emploi les encourage à poursuivre leurs études ou à acquérir une formation plus conforme à leurs aspirations. Il s'agit là d'initiatives majeures. Non seulement les étudiants ont-ils la chance de gagner un salaire mais encore peuvent-ils faire le lien entre leurs études et le véritable monde du travail.

Nous ne nous préoccupons pas seulement des étudiants. La Planification de l'emploi met l'accent sur les besoins des jeunes qui ont quitté l'école et ne trouvent pas leur place sur le marché du travail. Des milliers de ces jeunes participent déjà au programme Intégration professionnelle. J'ai un exemple à donner à la Chambre.

Il y a peu de temps, une jeune femme s'est rendue dans l'un de nos Centres d'emploi du Canada du sud de l'Ontario. Elle a abandonné l'école secondaire, elle est démoralisée, elle vit de prestations d'aide sociale et n'a réussi à obtenir que des emplois de courtes durée entrecoupés de longues périodes de chômage. Elle s'est adressée à un conseiller en placement qui l'a orientée vers le programme Intégration professionnelle. Elle a alors suivi des cours d'informatique dans une entreprise privée de formation. Elle met maintenant ses connaissances en pratique dans le bureau d'un grand hôtel. Elle ne suit pas seulement des cours théoriques mais acquiert également une expérience pratique et une formation en milieu de travail. Elle est maintenant beaucoup plus confiante de réussir.

[Français]

Monsieur le Président, il ne s'agit là que d'une seule jeune femme, mais ce petit investissement a une très grande importance pour ce qui concerne ses perspectives de carrière. Et la société s'est enrichie d'une gagnante. Cette combinaison de formation sur les lieux de travail et hors des lieux de travail, ainsi que d'expérience pratique, permet aux jeunes de s'intégrer beaucoup plus facilement au marché du travail.

[Traduction]

Je répète que nous nous préoccupons avant tout des personnes, surtout des jeunes. Pour que le Canada conserve l'impulsion de sa relance économique, il nous faut utiliser nos ressources à bon escient. Défi 86 a été conçu comme programme de création d'emplois et de formation. Le gouvernement est résolu à investir les fonds réservés pour ce programme dans les projets et les activités susceptibles de créer le plus grand nombre possible d'emplois pour les jeunes Canadiens.

M. McCurdy: Monsieur le Président, plus tôt, je faisais allusion à l'incompétence arrogante qui caractérise l'administration du ministre d'État à la Jeunesse. Le fait que le ministre se présente à la Chambre avec un discours de 20 pages sans savoir du tout sur quoi devait porter le débat montre bien que cette allégation est fondée et que le gouvernement refuse effectivement de se pencher sur les problèmes réels.

La ministre a raté une métaphore dans la langue de Shakespeare, mais je la félicite néanmoins de sa tentative. Elle a dit qu'il ne fallait pas essayer de franchir un gouffre en deux bonds. Nous savons que la ministre a déjà fait un bond de son propre ministère à celui de l'Emploi et de l'Immigration et nous savons par quoi cela se terminera.